

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER  
du 10 décembre 2009**

**Présents**

|   |  |                                    |
|---|--|------------------------------------|
| <b>Exécutif</b>                             | MM. Marc Michela<br>Alain Corthay<br>Etienne Murisier                        | maire<br>adjoint<br>adjoint        |
| <b>Bureau du Conseil</b>                    | MM. Jacques Petitpierre<br>Jean-François Jordan                              | vice-président<br>secrétaire       |
| <b>Conseillers-ères<br/>municipaux-ales</b> | Mmes Marlène Favre, Myrna Lachenal,<br>Karen Sinclair                        | Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, |
|   | MM. Yannick Dupraz, André Favre,<br>Léon Piller, Pierre Pricat, Florio Togni | François Mégevand, Bernard Piguet, |
| <b>Personnel communal</b>                   | M. Michel Vazquez  | secrétaire général                 |
| <b><u>Absent-e-s excusé-e-s</u></b>         | Mme Julia Collis   | présidente                         |

**ORDRE DU JOUR**

1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement du Centre du village par notre mandataire, Dar architectes SA
  2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2009
  3. Communications du Maire
  4. Divers.
-

En l'absence - excusée - de la Présidente, **le Vice-président** ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à Dar architectes SA et en leur donnant la parole.

## 1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement du Centre du village par notre mandataire, Dar architectes SA

**Françoise Rey** présente les adaptations apportées au projet, entre autres pour les logements, pour lesquels des fiches avec cotes ont été créées en détail (dimensions précises des pièces, meubles, sanitaires, fenêtres, etc.) afin d'assurer à l'Office du logement (OLO) que les normes en vigueur sont respectées. Dans certains grands appartements, l'OLO a d'ores et déjà accepté une dérogation potentielle, qui consisterait - dans le cas où la commune le décide - à agrandir le séjour en supprimant une cloison - donc une chambre. La surface habitable ne changeant pratiquement pas, le nombre de pièces considérées pour ledit appartement resterait le même malgré ce décloisonnement.

Concernant les démarches administratives, l'implantation, la structure, le gabarit, la volumétrie ou les façades n'ont pas changé, mais c'est pour l'intérieur qu'une demande d'autorisation de construire complémentaire sera déposée en principe mi-janvier, afin de correspondre aux modifications apportées, tant au niveau des immeubles de logements que du bâtiment collectif, pour lequel des précisions de programme ont été effectuées.

Le planning des travaux est le suivant:

- la 1<sup>ère</sup> soumission pour le terrassement sera envoyée demain. Nous recevrons les offres en retour vers fin janvier environ, ce qui avec les 2 semaines nécessaires à l'adjudication, permet d'envisager un démarrage des travaux de terrassement mi-mars 2010.
- ensuite, la vague de soumissions techniques sera lancée, pour les sanitaires, l'électricité, le chauffage-ventilation.
- enfin, en 3<sup>ème</sup> lot, nous aurons l'isolation, les toitures, l'étanchéité, les fenêtres, etc.
- démolition de la buvette: la buvette est déjà démolie depuis hier soir, les travaux seront terminés demain soir et la zone sera clôturée jusqu'à la fin des vacances scolaires. Les mâts et barrières vont être enlevés si cela ne crée pas de danger particulier, sinon ce sera fait juste avant le terrassement.
- en parallèle, rajoute **le Maire**, une demande d'autorisation a été déposée pour créer un parking provisoire pour 2 ans, soit pendant toute la période de construction, à l'angle de la route de La-Repentance / rue de l'Ancien-Tir (propriété d'Henri Desbiolles).

La prochaine présentation de l'état d'avancement du chantier aura lieu en février 2010.

## 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2009

Le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteure, avec les suppressions (mots en *italique barrés*) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Alain Corthay** demande une 1<sup>ère</sup> correction, en page 7, point 6, lettre f) :  
 ➔ «... La proposition *de d'un* statut *offert aux* **concernant les** mamans de jours a été *retirée* **mise à mal par un avis de droit demandé par la Ville de Genève.** ... ».

### 3. Communications du Maire

#### a) Sortie du Conseil 2010

**Etienne Murisier** soumet à tous les membres des Autorités communales une liste sur laquelle chacun-e est invité-e à y inscrire une proposition de voyage pour la sortie prévue lors du Jeûne genevois 2010, propositions qui seront ensuite discutées pour le choix final. **Jean-François Jordan** fait part d'une idée qui lui est venue en discutant avec des collègues de Jussy et qui consistait à partir dans un pays nordique (Estonie-Finlande-Suède...) plutôt qu'au Sud. Ces derniers ont effectué ce voyage, qui leur a beaucoup plu semble-t-il.

#### b) Séances du Conseil en 2010

**Le Maire** indique les dates des prochaines séances pour le 1<sup>er</sup> semestre 2010, soit:

- 21 janvier 2010, 18 février, 18 mars, 15 avril, 6 mai et 10 juin.

#### c) Droit de préemption

Concernant la vente d'une villa à Meinier (au nom de M. Henri Albert Jacques, parcelles 1838 et 1847), située au 7 chemin des Champs-Nouveaux, la régie immobilière en charge de l'affaire demande si la Commune pense exercer son droit de préemption, puisque cette propriété est en zone de développement 5 (villas). Le Conseil décide de ne pas faire valoir ce droit. La Mairie transmettra cette décision.

#### d) Manifestations

**Alain Corthay** énumère les prochaines activités prévues sur la commune, en transmettant les détails sur l'organisation et les programmes :

- ✚ Fête de l'Escalade, le 11 décembre dès 19h00
- ✚ Noël de l'Ecole, le 21 décembre
- ✚ Promotions citoyennes le 1<sup>er</sup> février 2010 (jeunes atteignant leur majorité en 2010).  
Au préalable, un apéritif sera offert à 19h00 le jour du Conseil municipal, soit le 21 janvier. Ils auront ensuite la possibilité d'assister à une partie de la séance du Conseil.
- ✚ Repas des aînés le 24 janvier.  
Alain Corthay rappelle que le service, l'organisation et les tâches en général lors de cette journée sont assumées par les membres du Conseil et de l'Exécutif, y compris les préparatifs de la veille.

#### e) Vœux du Maire

**Le Maire** continue sur cette lancée en indiquant que les vœux, organisés par Etienne Murisier et la commission SCL (Sport, Culture & Loisirs), auront lieu le 12 janvier 2010 et en collaboration avec l'APEM rajoute **Etienne Murisier**. Ce dernier précise qu'un goûter est envisagé dès 16h00 pour les enfants, en préambule de la soirée habituelle (**ndr**: manifestation déplacée entre-temps au 14 janvier 2009 et sans le goûter).

#### f) Amicale du Chambet

La traditionnelle sortie de cette amicale aura lieu à Gy le 17 avril 2010 continue **le Maire**. Prévoir une disponibilité de 10h à 15h environ et s'annoncer auprès de Michel Vazquez à la Mairie en janvier 2010, pour pouvoir confirmer le nombre de présents (conjoints bienvenus).

#### g) Déclassement des hameaux

Via le Point Press du Conseil d'Etat, nous avons appris qu'il a adopté les projets de loi pour les déclassements d'Essert et Corsinge. Le Grand Conseil doit encore les voter pour validation définitive.

#### h) Fibre optique

Lors d'une réunion entre SIG, le Maire et Jean-François Jordan, ces derniers ont appris qu'un moyen a semble-t-il été trouvé pour amener la fibre optique à Meinier, d'ici à la Coupe du monde de football 2010. Des négociations sont à finaliser pour le rachat du réseau par SIG, qui gèrera ensuite celui-ci. **Jean-François Jordan** complète en indiquant qu'une réponse définitive a été promise par SIG pour début 2010, dès que le modèle économique et financier sera calculé; l'offre de SIG nous parviendra dès l'aboutissement de la négociation avec Swisscom. **Le Maire** rajoute que nous serions la première commune suburbaine à être équipée. Une délibération devra être votée, probablement en mars.

#### i) Berthet

L'autorisation de construire a été refusée 5-6 semaines après la dépose, car ils n'avaient pas, au département, tenu compte des demandes de dérogations faisant partie intégrante de celle-ci. D'autre part, d'autres documents n'ayant aucun lien avec cette affaire se trouvaient également dans le dossier retourné !? ...

Bref, nous avons bon espoir que notre lettre au Conseiller d'Etat en charge de ce service produira son effet, une parution sous 15 jours dans la FAO étant probable le cas échéant.

#### j) Constituante

Un courrier du Secrétariat général de l'Assemblée constituante annonce les trois dates programmées pour discuter du "Rôle et fonctionnement des communes dans la nouvelle constitution". Une copie de ce courrier sera rapidement transmis à tous pour information par l'auteur de ce PV. La liste des coordonnées des conseillers a été envoyée au secrétariat susmentionné pour qu'ils procèdent à un envoi formel à chacun d'eux.

### 4. Divers

#### a) Stationnement

**Pierre Pricat** souhaite que la commission ERA (Environnement, Routes & Agriculture) se penche sur la problématique du stationnement à Meinier. Pourquoi ne pas instaurer une zone bleue généralisée avec des macarons réservés aux habitants, pour éviter que les places de stationnement en zone blanche ne se transforment - comme c'est déjà en partie le cas, notamment au Carre d'Amont - en parking d'échange pour les pendulaires.

**Etienne Murisier** répond que le parking de Rouelbeau sert déjà de parking de ce genre ou de stationnement pour les employés des entreprises voisines. Une demande va donc être déposée pour le mettre en zone bleue. **Le Maire** rajoute qu'un système de macarons sera en vigueur pour le parking provisoire créé pendant la durée des travaux du Centre du village.

#### b) Immeuble route de Gv 46

La couleur de la peinture apposée lors de la rénovation de ce bâtiment jure avec les bâtiments environnants continue **Pierre Pricat**.

**Le Maire** répond que d'autres immeubles jurent également entre eux à Meinier. La commune fera le nécessaire pour s'aligner sur la couleur des bâtiments voisins lors de leur réfection. Il précise encore que la Commune n'a aucun droit de regard sur les couleurs choisies; elles ne sont d'ailleurs que très rarement indiquées dans les demandes d'autorisation de construire.

c) **Eglise**

**Pierre Pricat** termine en interrogeant quant à l'avancement du projet d'aménagement du parc derrière l'église.

**Etienne Murisier** répond que des étudiants de 4<sup>ème</sup> année de Lullier feront un travail de diplôme début 2010 sur le sujet, ce qui nous servira de cahier des charges pour lancer le projet.

d) **Congrès de Copenhague**

**Yannick Dupraz** trouve que les Autorités nationales présentes à ce sommet sur l'environnement peinent à s'impliquer pour fixer des taux d'efforts - faibles de surcroît. Il se demande pourquoi les Autorités municipales ne prendraient pas elles-mêmes des décisions en faveur de l'environnement.

**Etienne Murisier** répond que le projet du Centre du village (chauffage à bois) entre tout-à-fait dans le cadre des efforts à faire pour l'environnement, ainsi que l'installation du gaz à Meinier il y a quelques années, etc. Tout peut être amélioré évidemment, mais nous allons dans ce sens.

Il donne un exemple assez typique: au cimetière, les herbicides sont interdits sur les surfaces en gravier depuis des années, ce qui occasionne un surcroît de travail pour les cantonniers. Alors que c'est un geste écologique que de se conformer à cette interdiction, une partie de ceux qui critiquaient hier la pollution engendrée se plaignent aujourd'hui que le cimetière est moins bien / moins souvent entretenu qu'avant. C'est le problème fréquent qui existe entre le souhait de voir les choses se faire rapidement et efficacement, et le souhait, contradictoire, que la commune pollue et dépense moins!...

**Le Maire** donne d'autres exemples d'efforts écologiques produits par la Commune: connexion de la salle communale et de l'école au futur chauffage à bois, mazout bio acheté pour la Commune, salage réduit grâce à l'achat récent d'une saleuse plus performante et écologique (4 fois moins de sel utilisé), éclairage public en lampes économiques installé partout, déchetteries publiques, éclairage de Noël en LED moins dévoreuse d'énergie, énergie verte (SIG) choisie par la commune, etc. **Alain Corthay** rajoute l'option Mobility qui est envisagée pour encourager le partage de véhicules, l'encouragement aux transports publics par le biais de la récente promotion Commune/TPG, etc.

La discussion sur le sujet mérite d'être prolongée en commission, conclut **le Maire**.

e) **La Rampe**

**Myrna Lachenal** souhaite avoir des précisions sur les rumeurs qui circulent quant à la situation de la Rampe.

La gestion du personnel de ce lieu étant du ressort de la FAS'e, **Alain Corthay** précise qu'une information officielle des instances concernées paraîtra en janvier; il en profite pour demander à tout un chacun d'agir pour calmer les esprits plutôt que pour alimenter des rumeurs.

Plus personne ne demandant la parole, **le Vice-président** lève la séance à 20h55.

**Prochaine séance du Conseil Municipal :        jeudi 21 janvier 2010 à 20h15**

Le Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

Le Vice-président  
du Conseil Municipal

.....

Jean-François Jordan

.....

Jacques Petitpierre

Meinier, le 21 janvier 2010 /mv